Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 16 Mars 1892. No. 23.

L'Université Laval

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

AU PRINTEMPS

RONDEAU

Joyeux printemps sans toi mon cœur
Ne s'ouvre pas à la nature,
Le ruisseau reste sans murmure,
L'oiseau tait son rire enchanteur.
Le pauvre a perdu son bonheur,
Il grelotte sous la froidure ;
Joyeux printemps sans toi mon cœur
Ne s'ouvre pas à la nature.

L'enfant, cet ange de douceur
Devient triste sans la verdure,
L'on n'entend plus sa voix si pure,
Son regard est plein de langueur ;
Joyeux printemps sans toi mon cœur
Ne s'ouvre pas à la nature.

LA REVUE DE L'INTENDANT

OU LE CHAT RÉGLEMENTAIRE

Le "Corps de l'Intendance" est toujours exécré dans l'armée. Cette haine tourne à la rage. "Oh ! ces intendants !" quant on dit cela, on a tout dit...

Et cela se conçoit, si l'on veut bien réfléchir que ces Messieurs tiennent l'armée per le ventre et le porte-monnaie.

Qu'en temps de guerre, ou simplement en manœuvres, un convoi de vivres n'arrive pas, pour une raison ou pour une autre, et du simple soldat au général tout le monde de dire :

— Parbleu ! encore l'intendance...

Que, par malheur, un officier, bénéficiant d'un règlement peu explicite, ait reçu dix centimes en trop sur trente journées de solde, vite une feuille de rectification est lancée par l'intendant, et l'on est obligé de rendre l'argent.

Quant à ce que l'on désigne sous le nom de *revues d'effectif*, connaissez-vous une scie comparable à celle-là ? Voir arriver, à l'improviste, un monsieur tout galonné qui dit au colonel :

—Voyons un peu, colonel, si vos trois mille hommes sont bien en chair et en os, si nous n'avons pas affaire, comme dans les féeries, à une cinquantaine de figurants qui passent et repassent dans les coulisses pour jouer les gros effectifs. Assurons-nous qu'il y a bien dans le magasin les trente-deux mille cinq cent trente-trois pantalons qui sont portés sur vos registres, etc.

Et autres minuties du même genre.

Le vrai type de l'intendant tracassier, c'est M. Fouinamort. Ah ! celui-là, je vous certifie qu'il faut, ainsi qu'il le dit lui-même, "que les écritures soient conformes à la réalité des faits." Autrement dit, il est impossible de lui "monter le coup."

Les revues d'effectif et de matériel sont sa spécialité.

Aussi le colonel Champané, proposé pour les étoiles de général à la prochaine inspection, n'en mène-t-il pas large, ce matin. Car M. Fouinamort doit venir, à huit heures, passer en revue, au camp de Saint-Maur, l'effectif et le matériel du 135e.

Méfiance générale.

—Monsieur le capitaine de la 4e du 3, répète le colonel pour la troisième fois, je vous dis que votre compagnie est en pagaye. Les hommes ont beau être sur un rang, vous devez savoir les aligner, que diable !

Pour le troupier, pas moyen de carotter une revue d'effectif. Tout le monde doit être là. Tous les "embusqués," ceux qu'on ne voit jamais à aucune prise d'armes, vont répondre "présent" à l'appel de l'intendant, depuis le perruquier de la section jusqu'au garçon du mess, depuis le secrétaire du major jusqu'au soldat de cantine...

Seul, un sapeur "y coupe." C'est Bourdigneux, le garde-caisse du régiment. Il est de planton à la baraque du colonel, et la caisse du colonel est bien gardée, je vous le promets.

Le colonel est un malin. Il sait que les petits détails ont souvent les plus grandes conséquences, et il a pris soin d'inviter par avance l'intendant à déjeuner au mess du camp. Plus fort que cela. Connaissant le faible de M. Fouinamort pour la gibelotte, il a donné au gérant du mess des ordres particuliers.

Et celui-ci s'est, vu la circonstance, fendu d'un magnifique lapin, pour la table de l'état-major seulement, comme de juste.

M. le gérant tient à ce que M. l'intendant, et, par ricochet, le colonel soient contents. Et de bonne heure, il se met en devoir d'arranger avec de tendres lardons le superbe animal.

Assis mélancoliquement devant la baraque du colonel, Bourdigneux suit avec l'attention d'un connaisseur les details de cette délicate opération. Une fois son lapin en train, M. le gérant s'en va sur le front de bandière, où la revue a lieu, écouter la musique du régiment, qui entame *Colonel-Polka*.

Musicalement, Bourdigneux lui préfère de beaucoup le chant de la casserole, alors que celle-ci joue un aussi beau morceau, car il faut bien l'avouer, la nature humaine a ses faiblesses, et lui, Bourdigneux, l'incorruptible sapeur que vous hacheriez avec son *n'hache*, sur la caisse du colonel plutôt que de le forcer à y dérober un centime, eh bien ! cet homme déserterait, sans remords, avec armes et bagages, pour manger une gibelotte !

Cette symphonie aux petits oignons le berce dans une rêverie pleine de lapins sautés et d'odorants civets...

Il en est tiré brusquement par *Kroumir*, le chat du régiment, qui vient de sauter sur son épaule. Le chat du régiment ? Ça vous étonne, pékins ignorants... Eh bien ! sachez qu'en France les règlements accordent une "allocation annuelle de $1.50 à tous les corps de troupe pour la nourriture et l'entretien d'un chat destiné à détruire les rats et les souris dans les magasins du corps." (textuel).

Je vous demande un peu si Kroumir eût dû quitter son poste, son magasin, un jour de revue d'intendant !

Aussi une diabolique idée traversa-t-elle l'esprit de Bourdigneux.

Et l'âme d'un sapeur n'est souvent qu'un abîme...

comme a dit le poète...

Il a disparu sous la feuillée, le garde-caisse ! Et, pendant que M. le gérant s'enivre d'harmonie, à vingt pas du mess, un horrible forfait se perpètre...

Hélas ! les dernières mesures de *Colonel-Polka* ont étouffé les cris de Kroumir. Pâle jusque dans sa barbe, Bourdigneux a reparu. Sa main, tachée de sang, dissimule sous son mouchoir à carreaux une grande gamelle où, faut-il le dire ? gisent, baignés dans leur sang, les restes de l'infortunée victime.

Il n'hésite pas, le sapeur criminel ! Pendant que la musique attaque, ô amertume ! la *Marche du Shah*, il s'introduit dans la cuisine du mess. Le contenu de la gamelle passe dans la casserole, et *vice versa*. En deux temps et trois mouvements, Kroumir et le lapin avaient "permuté d'office !"

La revue de la troupe est terminée. M. Fouinamort est vexé de n'avoir rien trouvé à critiquer...

—Voyons maintenant le magasin, a-t-il dit.

Et il vérifie le nombre des aiguilles contenues dans les trousses. Navrant résultat pour un intendant : le magasin est absolument complet.

M. Fouinamort ronchonne. En revanche, le colonel est rayonnant.

—Ah ! mais, à propos, reprend subitement l'intendant, faites-moi donc voir le chat du magasin J'ai précisément vu sur vos pièces figurer l'allocation accordée pour la nourriture de ce félin. D'ailleurs, dans un camp, plus que partout ailleurs, la présence de cet animal est aussi indispensable que règlementaire

—Parfaitement, monsieur l'intendant, répond le colonel, nous allons vous présenter le sujet. Capitaine d'habillement, faites voir à M. l'intendant le chat du régiment.

Mais les échos du magasin répétèrent inutilement le nom de Kroumir. On remue les piles d'effets... "Minet, Minet, Mimir," appelle en vain le capitaine d'habillement éperdu, Mimir ne répond pas.

Le caporal-secrétaire émet timidement l'avis que Kroumir a pu découcher. Le sergent garde-magasin jure qu'il en est incapable, et que le matin encore il était présent à l'appel.

M. l'intendant tranche la question :

—J'ai le regret de constater, colonel, que vous avez un manquant... à l'effectif. C'est grave. Il y a là une allocation de 7 francs dont vous aurez à rendre compte. J'entrevois une fausse affectation des deniers de l'Etat, et cela s'appelle un virement, colonel. C'est très grave !

Toutefois, grâce aux parfums pénétrants de la cuisine qui présagent un succulent déjeuner, M. Fouinamort retrouve sa bonne humeur et félicite le colonel de l'installation du mess.

Mais le colonel assombri, restait distrait. Il maugréait en lui-même contre le capitaine d'habillement qu'il rendait responsable de l'absence illégale de Kroumir. Il pensait à cette revue avec cette anicroche de rien du tout, car il avait tout juste de quoi fouetter un chat, Kroumir, quand il rentrerait. Eh bien ! vous savez, l'enchainement, la malveillance d'un intendant, tout ça pouvait bien faire rater sa proposition pour général...

Cependant l'arrivée de la gibelotte rompit la glace pour de bon. La figure du colonel s'égaya du sourire de M. Fouinamort. Celui-ci était vraiment touché de l'attention, et, "s'il n'y a pas de compétition, s'écria-t-il, Messieurs, je demande la tête.". Le colonel jubilait.

—Quelle bizarre conformation ! exclama soudain M. Fouinamort. Voyez donc, docteur l'aplatissement phénoménal de cette tête de lapin.

—C'est sans doute un lapin dégénéré, bas de plafond, prétendit le porte-drapeau.

—Ça, répondit le médecin-major en jetant un coup d'œil sur la fourchette de l'intendant, aux dents de laquelle se trouvait piqué le crâne en question, ça, eh bien ! mais ce lapin est tout simplement un "lapin de gouttières."

—!!!...

Mais le colonel s'était levé, radieux.

—Monsieur l'intendant, dit-il, vous voudrez bien effacer la mention de "manquant à l'effectif" sur votre rapport, et la remplacer par celle de "mort à la chambre." Vous tenez certainement les restes de Kroumir, le chat réglementaire du 145e.

Qui est-ce qui fit un vrai nez d'intendant ? Ce fut M. Fouinamort. Il se leva, prit ses cliques et son claque et fichut le camp.

***

EPILOGUE

(*La scène se passe derrière la baraque des sapeurs. Bourdigneux régale son caporal.*)

Bourdigneux—Fameux, hein ! caporal, ce lapin ? (*Bas*). Figurez-vous que je l'ai pris hier sur le front de bandière du camp...

Le caporal-sapeur—Ça ne m'étonne pas. Je m'ai laissé dire comme ça par une garde que le bois de Vincennes était très "gibelotteux !..."

Z.

UN PROVERBE STUPIDE

Oui, bien stupide est le proverbe prétendant que : *L'appétit vient en mangeant.*

A l'en croire, il suffirait de ne jamais se mettre à table pour n'avoir jamais faim, puisque l'appétit ne doit venir qu'en mangeant.

Que n'est-ce vrai ! Comme se serait heureux pour les classes pauvres qui s'exempteraient de la faim en ne mangeant pas !!!

Un certain docteur a fait et gagné un pari de rester quarante jours sans manger. Allez donc lui demander si le quarante et unième jour il ne se sentait aucun appétit par cela même qu'il ne mangeait pas depuis six semaines.

D'où il résulterait aussi, par contre, de ce proverbe idiot, que plus on mangerait, plus on aurait faim.

Oui, oui, je sais ce que vous allez me répondre. J'interprète mal le sens du proverbe. Il veut dire qu'après vous être attablé avec la bouche veule et l'estomac repu, aussitôt qu'une cuisine succulente, épicée, savante, vous a taquiné le palais, vous vous sentez peu à peu entraîné à jouer des mâchoires.

Pardon ! mais ce n'est plus de l'appétit cela ! C'est tout bonnement de la gourmandise, cette faculté peu enviable donnée à l'homme de manger au-delà de ses besoins !

Et il y a un abîme entre l'appétit qui se gave de n'importe quoi et la gourmandise d'où est né l'art culinaire qui a inventé les bons morceaux.

L'appétit vous pousse vers la table.

La gourmandise vous y guette.

Ah ! oui, le proverbe serait de toute vérité s'il disait : *La gourmandise vient en mangeant.*

L'appétit m'a fait souvent avaler d'affreuses choses que la gourmandise m'aurait interdit même de flairer.

Exemple d'appétit :

Quand j'étais étudiant en droit, tout l'établissement du restaurateur où je prenais mes repas tenait dans une ancienne et fort étroite loge de portier munie de trois cabaneaux.

Deux de ces cabaneaux—on en avait retiré les planches,—servaient de cabinets particuliers ! la loge était la grande salle et dans le troisième cabaneau se *commettait* la cuisine, et quelle horrible cuisine !

C'était la servante du logeur qui triturait les plats ; mais dans cet étroit espace l'odeur du charbon ne parvenant pas à se dégager, causait à l'infortunée d'épouvantables migraines, dont le plus désastreux effet était de lui faire perdre ses cheveux que nous retrouvions éparpillés dans tous les fricots.

Dans le commencement, cela était dur pour nous, et on avait tenu conseil.

Un de nous avait fait remarquer :

1o. Que la nature n'avait pas été généreuse en cheveux pour notre cuisinière ;

2o. Que cette modeste chevelure était déjà bien appauvrie par les précédentes migraines ;

3o. Qu'il y avait lieu d'espérer que les futures migraines achèveraient l'œuvre commencée et que la tête de la vieille deviendrait chauve... et par conséquent, sa cuisine aussi.

En conséquence, plaise à la société de souffrir un ennui qui n'était qu'une affaire de patience.

Sur l'affirmation d'un étudiant en médecine que la calvitie complète de la servante ne demanderait pas plus de trois semaines, on se décida à prendre patience.

Effectivement, lorsque la troisième semaine tira vers sa fin, la tête de la servante ressemblait exactement à une bille de billard recouverte d'un mince filet.

On compta :

Vint-sept cheveux n'avaient pas encore pris congé de leur propriétaire.

Nous touchions au port !!

Jugez de notre surprise quand, le lendemain, au lieu de notre cuisinière chauve, nous nous trouvâmes en face d'une tête nouvelle !!!

Cette chûte de cheveux qui faisait notre joie causait le désespoir du gargotier.

Il s'était donc décidé du soir au matin à remplacer la cuisinière par une seconde... et celle-là chevelue ! chevelue !!

—Pourvu qu'ils tiennent, nous dîmes-nous, en contemplant cette montagne de cheveux.

Le soir même, l'odeur du charbon fit son effet sur la malheureuse, enfermée dans l'étroit cabaneau qui servait de cuisine.

Elle eut sa première migraine.

Le lendemain, en fouillant une omelette, nous trouvions un long cheveu noir.

On se regarda tristement.

Combien de temps peut durer cette nouvelle tête ? demanda-t-on à l'étudiant en médecine.

—Elle tiendra au moins trois ans, nous dit-il douloureusement.

Nous n'eûmes pas le courage de patienter encore, et nous quittâmes cet endroit où nous étions si mal nourris, mais où nous avions passé tant de joyeuses heures.

Retour au faux proverbe.—Suivant lui, si l'appétit vient en mangeant, plus nous aurions mangé de cheveux, plus notre appétit se serait accru et nous n'avions alors aucune raison de quitter notre gargote.

EUG. CHAVETTE.

UNE BELLE PAGE

Jusqu'à présent un célèbre écrivain français trop connu, avait employé son incontestable talent à écrire d'orduriers romans qui furent traduits dans toutes les langues, car Anglais et Américains, Italiens et Allemands, hypocrites de toutes races, et le grand clan des rastaquouères, trouvaient à les lire un double intérêt, satisfaires leurs goûts pornogaphiques et scatologiques puis, par-dessus tout, pouvoir dire que ces romans représentaient les mœurs françaises.

Aujourd'hui, dans la débâcle, il parait revenir à une littérature honorable. Son évocation de Napoléon et de ses gloires, que nous donnons à nos lecteurs, est d'une allure épique et d'un beau sentiment patriotique.

Il veut continuer à écrire des livres qui pourront se trouver sur la table d'une famille d'honnêtes gens.

"Les temps se confondaient, cela semblait se passer en dehors de l'histoire, dans un choc effroyable de tous les peuples. Les Anglais, les Autrichiens, les Prussiens, les Russes défilaient tour à tour et ensemble, au petit bonheur des alliances, sans qu'il fût toujours possible de savoir pourquoi les uns étaient battus plutôt que les autres. Mais, en fin de compte, tous étaient battus, inévitablement battus à l'avance, dans une poussée d'héroïsme et de génie qui balayait les armées comme de la paille. C'était Marengo, la classique bataille en plaine, avec ses grandes lignes savamment développées, son impeccable retraite en échiquier, par bataillons, silencieux et impassibles sous le feu, la légendaire bataille perdue à trois heures, gagnée à six, où les huit cents grenadiers de la garde consulaire brisèrent l'élan de toute la cavalerie autrichienne, où Desaix arriva pour mourir et pour changer la déroute commencée en une immortelle victoire. C'était Austerlitz avec son beau soleil de gloire dans la brume d'hiver ; Austerlitz débutant par la prise du plateau de Pratzen, se terminant par la terrifiante débâcle des étangs glacés, tout un corps d'armée russe s'effondrant sous la glace, les hommes, les bêtes, dans un affreux craquement, tandis que le dieu Napoléon, qui avait naturellement tout prévu, hâtait le désastre à coups de boulets.

C'était Iéna, le tombeau de la puissance prussienne, d'abord des feux de tirailleurs à travers le brouillard d'octobre, l'impatience de Ney qui manque de tout compromettre, puis l'entrée en ligne d'Augereau qui le dégage, le grand choc dont la violence emporte le centre ennemi, enfin la panique, le sauve-qui-peut d'une cavalerie trop vantée, que nos hussards sabrent ainsi que des avoines mûres, semant la vallée romantique d'hommes et de chevaux moissonnés. C'était Eylau, l'abominable Eylau, la plus sanglante, la boucherie entassant les corps hideusement défigurés, Eylau rouge de sang sous sa tempête de neige, avec son morne et héroïque cimetière, Eylau encore tout retentissant de sa foudroyante charge de quatre-vingts escadrons de Murat, qui traversèrent de part en part l'armée russe, jonchant le sol d'une telle épaisseur de cadavres, que Napoléon lui-même en pleura.

C'était Friedland, le grand piège effroyable où les Russes de nouveau vinrent tomber comme une bande de moineaux étourdis, le chef-d'œuvre de stratégie de l'Empereur, qui savait tout et pouvait tout, notre gauche immobile, impertubable, tandis que Ney ayant pris la ville, rue par rue, détruisait les ponts, puis notre gauche alors se ruant sur la droite ennemie, la poussant à la rivière, l'écrasant dans cette impasse, une telle besogne de massacre qu'on tuait encore à dix heures du soir. C'était Wagram, les Autrichiens voulant nous couper du Danube, renforçant toujours leur aile gauche pour battre Masséna qui, blessé, commandait en calèche découverte, et Napoléon, malin et titanique, les laissant faire, et tout d'un coup, cent pièces de canon enfonçant d'un feu terrible leur centre dégarni, le rejetant à plus d'une lieue pendant que la gauche épouvantée de son isolement, lâchant pied devant Masséna redevenu victorieux, emporte le reste de l'armée dans une dévastation de digue rompue. C'était enfin la Moskowa, où le clair soleil d'Austerlitz reparut pour la dernière fois, une terrifiante mêlée d'hommes ; la confusion du nombre et du courage entêté, des mamelons enlevés sous l'incessante fusillade, des redoutes prises d'assaut à l'arme blanche, de continuels retours offensifs disputant chaque pouce de terrain, un tel acharnement de bra-

voure de la garde russe, qu'il fallut pour la victoire les furieuses charges de Murat, le tonnerre de trois cents canons tirant ensemble, et la valeur de Ney, le triomphal prince de la journée. Et quelle que fût la bataille, les drapeaux flottaient avec le même frisson glorieux dans l'air du soir, les mêmes cris de "Vive Napoléon !" retentissaient à l'heure où les feux de bivouac s'allumaient sur les positions conquises, la France était partout chez elle, en conquérante qui promenait ses aigles invincibles d'un bout de l'Europe à l'autre, n'ayant qu'à poser le pied dans les royaumes pour faire rentrer en terre les peuples domptés."

Le Manitoba.

Mercredi, 16 Mars 1892

"LA TRIBUNE" ET QUEBEC

La *Tribune* se réjouit de la défaite de M. Mercier, à Québec. En cela, elle se range avec presque toute la presse du pays Mais cette feuille ne saurait cesser d'être *elle-même*, fut-ce pour un instant. L'organe du gouvernement provincial sera toujours fanatique et vil, en tout et partout. Elle dit : "Nous constatons avec satisfaction que *même* Québec soit susceptible de se laisser entraîner par un flot d'indignation populaire semblable à celui qui a passé par la Puissance en 1874, lors du scandale du Pacifique."

Ce *même* là peint les sentiments de l'organe de Greenway, à l'égard des Canadiens-français et des catholiques. Il croit qu'il n'y a que la province de Québec où il puisse se passer des évènements analogues à ceux qui se sont développés durant les derniers mois. Que le héros des télégrammes forgés, le vilipendeur de son pays pour le bénéfice de quelques misérables deniers, cesse de jeter ses regards au loin, qu'il les abaisse un peu plus près de lui, et que verra-t-il ? Un gouvernement qui, depuis trois ans, a perdu la confiance des honnêtes gens de tous les partis, qui, pour se maintenir au pouvoir, est obligé de soulever le fanatisme, de manquer à la foi jurée, de fausser toutes ses promesses ; des ministres trouvés coupables par un jury d'hommes intelligents ; un premier ministre stigmatisé publiquement de menteur public ; tout un ministère pendant des mois et des mois-là chose, l'instrument d'un charlatan, d'un aventurier politique qui entré dans le cabinet pauvre, peut dire et lui-même et par ses organes qu'il est à la tête des capitalistes de la province, après quelques mois de pouvoir seulement ? Voilà ce que l'organe pourrait voir ici. Mais c'est Québec, il faut rendre passible des méfaits d'une coterie, la province entière. Mais, le 8 mars l'a prouvé, la province de Québec n'est pas responsable des tripotages de la clique. Si aux élections générales qui approchent, Manitoba répudie le gouvernement qui la déshonore, ce ne sera pas la faute de la *Tribune* qui essayera quand même de le laver de toutes ses hontes, de toutes ses vilenies.

PARLEMENT FEDERAL

DEUXIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT

Ottawa, 12 mars 1892.

Le travail sérieux n'est pas encore commencé, bien que nous en soyons à la troisième semaine de la session. Impossible de faire quoique ce soit durant l'agitation politique causée par les élections générales de la province de Québec et les quelques élections fédérales encore à faire. Tout est à peu près fini à présent et l'ouvrage étant prêt, les députés vont se mettre à l'œuvre dès la semaine prochaine On espère terminer la session au commencement de mai.

∴

Les comités de la chambre sont formés ainsi que ceux du Sénat. L'hon. M. Girard a été réélu président du comité des ordres permanents au Sénat. Aux Communes M. LaRivière fait partie des comités suivants : chemins de fer et canaux, bills privés, debats et agriculture.

∴

M. Dalton McCarthy, avocat du gouvernement Greenway dans la cause des écoles de Manitoba, va dit-on, revenir à charge aux communes pour attaquer l'acte constitutionnel des Territoires du Nord-Ouest, afin d'abolir complètement l'usage de la langue française et les écoles séparées dans ces territoires. Il aura quelques fanatiques pour faire chorus avec lui ; mais cette agitation n'aboutira à rien.

∴

Mardi dernier, M. LaRivière a présenté une requête de la compagnie du chemin de fer *Manitoba and South Eastern*, demandant certains amendements à sa charte

∴

Le rapport du commissaire général des indiens a été présenté à la chambre. Il appert par ce rapport que la population indienne est de 121,638, dont 25 195 dans Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, 35,302 dans la Colombie Britannique et 17,915 dans Ontario.

∴

Lundi prochain M. LaRivière demandera copie du jugement de la Cour Suprême. dans la cause des écoles de Manitoba.

PETITES NOUVELLES POLITIQUES

Les élections partielles sont toutes en faveur du parti conservateur, et la majorité du gouvernement augmente tous les jours. Trois victoires jeudi dernier : Montmorency, où M Turcotte remplace M J. Israël Tarte ; South Perth, où M. Pridham a battu M. Trow, qui a représenté ce comté depuis vingt ans et était l'un des hommes les plus marquants du parti libéral ; Brome, qui vient de réélire M. Eugène Alphonse Dyer, par acclamation, M. Fisher, l'ancien député, refusant de faire la lutte.

L'hon. M. Carling est déclaré élu à London à une majorité de 109 voix sur son adversaire, qui l'avait emporté aux dernières élections générales.

Le résultat des élections de Québec, que vous avez sans doute déjà annoncé dans votre journal, a causé une surprise générale. Il était évident que le ministère DeBoucherville sortirait vainqueur de cette lutte gigantesque, néanmoins personne ne croyait qu'une forte majorité de 27 ou 28 serait transformée en une minorité écrasante d'une quarantaine, dans une législature composée de 73 députés. C'est pourtant ce qui est arrivé mardi dernier.

Des sept ministres du défunt gouvernement : Mercier, Shehyn, Robidoux, Duhamel, Langelier, Boyer et McShane, les deux premiers seuls ont été réélus et leur démission est annoncée.

Tous les membres du gouvernement DeBoucherville ont été élus à des fortes majorités ; l'hon. M. Flynn l'a été dans deux comtés Gaspé et Matane.

Plusieurs candidats libéraux n'ont pu obtenir assez de bulletins pour sauver leur dépôt de deux cents piastres. Deux conservateurs, l'hon. M. Hall à Montréal et M. Villeneuve à Hochelaga ont eu plus de 2,000 voix de majorité.

LE GOUVERNEMENT D'OTTAWA

La majorité du gouvernement Abbott est maintenant de 50 voix au moins. Toutes les élections partielles, à part une ou deux exceptions au plus, lui ont été favorables. Les libéraux attribuent ces succès à la corruption de la part du gouvernement. Mais cet argument est puéril ; car c'est infailliblement le cheval de bataille de tous les vaincus politiques. Quiconque veut réfléchir un tant soit peu est obligé d'attribuer ces résultats à d'autres causes.

La population ne veut pas de la réciprocité illimitée ; elle ne veut pas des théories des chefs libéraux, qui ne peuvent lui offrir rien de bien défini, rien de tangible, si nous pouvons nous exprimer ainsi. Et les chefs libéraux sont loin d'avoir les mêmes idées en matière d'économie politique. Ce défaut d'unité seul pourrait suffire à expliquer bien des défaites.

Le seul point sur lequel on soit d'accord, c'est contre la politique nationale. Mais il ne suffit pas de montrer les vices prétendus ou vrais d'un système d'économie politique, il faut pouvoir lui substituer quelque chose non-seulement d'équivalent, mais de meilleur. Or, après tout, cette réciprocité illimitée, telle que présentée, n'est qu'une utopie ; les Américains eux-mêmes n'en veulent pas,—pas plus que le peuple canadien. Les divisions électorales qui bénéficieraient le plus d'un changement, seraient certainement celles qui sont limitrophes des Etats-Unis. Or, elles ne le veulent pas.

Certains libéraux attribuent ce revirement de l'opinion à d'autres causes, dont nous ne voulons parler aujourd'hui. Il serait surprenant cependant que tel fut le cas

Le *Free Press* de Winnipeg, une feuille libérale, termine quelques remarques à propos de l'élection de Monck par ces lignes :

"La politique commerciale de soumission aux Etats Unis est au fond de tous les désastres qui sont venus assaillir le parti, et si les chefs veulent le sauver de la démoralisation totale, ils admettront ce fait et s'efforceront de remédier au mal."

MISSION DE PIGUIS

Dimanche, le 6 courant, commençait dans la paroisse de Saint Pierre ès-Liens de Piguis une grande retraite dont les prédicateurs furent les RR. PP. Camper et Lacombe, O.M.I. Les exercices de cette semaine de prières spéciales furent inaugurés par la bénédiction d'une cloche de 350 lbs qui orne maintenant le clocher de la nouvelle église Les frais considérables encourus pour procurer cette cloche à cette belle mission sauvage, ont été plus que couverts par les généreuses souscriptions des paroissiens eux-mêmes et des parrains et marraines qui représentaient la plupart des paroisses de l'archidiocèse et aussi certains endroits de la provinee de Québec. Le surplus sera employé au parachèvement de l'église.

Pour couronner dignement la fête, Mgr l'archevêque avait permis que l'on conduisit à Piguis la plupart des élèves de l'Ecole Industrielle de cette ville. Cette attention délicate a fait une vive impression et causé le plus grand contentement aux sauvages de la réserve. Les chefs de famille ont été tellement frappés par la bonne tenue, l'air de santé et de satisfaction qu'exprimaient les visages de ces enfants, que douze nouvelles demandes d'admission ont été faites au Très Révérend Père Allard. Il est impossible pour le moment d'accéder aux désirs de ces bons sauvages, mais nous avons l'espoir que les autorités compétentes verront sans délai à ce qu'aucun empêchement ne vienne mettre obstable aux heureuses dispositions qui sont manifestées.

Pour comble de bonheur, Piguis avait l'honneur de recevoir dimanche Mgr Pascal, vicaire apostolique de la Saskatchewan, qui, à la demande de Mgr Taché, administrait la confirmation. Les exercices se sont terminés dimanche soir par le chant du *Te Deum*, la bénédiction d'objets de piété et d'images du Sacré-Cœur donnés par Mgr Pascal à chaque famille de la réserve comme souvenir de cette retraite.

Le T. R P. Allard, O.M.I., V.G., le dévoué missionnaire de Piguis, désire exprimer ses plus sincères remerciements à tous ceux qui l'ont aidé à doter cette belle mission sauvage du joli temple élevé pour la plus grande gloire de Dieu et à l'honneur de la religion.

LA SAINT-PATRICK

Jeudi, le 17 mars courant, est la fête patronale de nos compatriotes irlandais. Comme à l'ordinaire, il y aura messe solennelle à Sainte-Marie, puis le soir un grand concert au bénéfice de la Société Saint-Vincent de Paul, au Princess Opera House.

Cette fête est aujourd'hui chômée sur tous les points du globe. Partout où il y a un irlandais, de là part, le 17 mars, des vœux pour la vieille Irlande, la verte Erin, et les souvenirs du pays renaissent plus vivaces ; une simple feuille de trèfle venue de la pauvre patrie est plus que suffisante pour rendre ses enfants heureux pour tout ce jour.

Il n'y a probablement pas un peuple qui émigre plus que le peuple irlandais, et pourtant il n'en est pas un aussi qui ait plus le culte de la patrie. Un jeune émigrant vient s'établir en Amérique par exemple, il fonde une famille, les générations passent et les descendants sont irlandais comme l'était leur aïeul, par le cœur, par les inspirations ; tout ce qui concerne l'Irlande les trouve aussi enthousiastes, les mêmes noms les font frémir, toujours et partout leur espoir le plus cher, c'est la liberté de l'Irlande.

L'irlandais conserve son caractère distinct partout où il va ; il peut se mêler aux autres races, mais il ne s'assimile pas à elles. Citoyen loyal, industrieux, de sa patrie d'adoption il reste irlandais. Ce caractère il le doit à son attachement à sa foi et à sa patrie.

Et cet attachement de ses fils est une source de force pour l'Irlande. Dans le malheur elle peut compter autant sur les absents que sur ceux qui l'habitent encore, les sympathies peuvent lui arriver de tous les points du globe où sont dispersés ses fils, et aussi des secours, car partout ils prospèrent.

L'histoire de l'Irlande est féconde en grands enseignements, ses malheurs immérités, ses souffrances ont fait couler les larmes de bien des âmes sensibles ; à sa place beaucoup de nations seraient disparues découragées, durant les luttes séculaires qu'elle a eu à supporter ; mais la race irlandaise vit encore, grâce au patriotisme de ses enfants.

LEGISLATURE PROVINCIALE

La session annuelle de la législature provinciale, s'est ouverte jeudi avec le cérémonial ordinaire. Peu de députés étaient présents.

Voici le discours du lieutenant-gouverneur, prononcé en anglais seulement :

M. l'Orateur et MM. de l'Assemblée Législative,

Il me fait plaisir de vous rencontrer à l'ouverture de la cinquième session de la septième législature.

J'ai reçu avec un sentiment de profond chagrin il y a quelques semaines, la désolante nouvelle de la mort de Son Altesse Royale le duc de Clarence et Avondale. Au nom du gouvernement et de toute la population de la province, j'ai fait transmettre aux autorités un message exprimant notre sympathie profonde pour Sa Majesté la Reine, Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles, et un gracieux accusé de réception a été reçu en réponse.

Je dois vous féliciter de la récolte abondante de la dernière saison et des apparences générales de prospérité que l'on constate par toute la province.

Je regrette que les Statuts Refondus n'aient pu être complétés aussi à bonne heure qu'on le croyait d'abord ; j'espère cependant que ce travail sera prêt pour la distribution dans quelques semaines.

L'appel au comité judiciaire du Conseil Privé contre le jugement de la Cour Suprême du Canada, dans la cause des écoles de Manitoba est dûment poursuivi. Les agents légaux du gouvernement de Manitoba à Londres, ont reçu instruction de demander permission d'en appeler au comité judiciaire. Si cette permission est accordée, et il est à peine possible de douter qu'elle ne le soit, la date des plaidoyers sera fixée.

C'est avec satisfaction que l'on constate l'empressement des cultivateurs à se prévaloir des avantages qui résultent des cercles agricoles et autres sociétés dont le but est la promotion des intérêts agricoles. Ces organisations systématiques auront pour effet, nous n'en doutons pas, de développer plus efficacement notre principale ressource.

L'on vous demandera de voter un montant pour l'achat d'un emplacement convenable à l'érection d'un collège d'agriculture que l'on croit opportun d'établir dans un avenir rapproché.

L'on vous demandera aussi de voter un montant suffisant pour faire représenter dignement la province à l'Exposition Universelle de Chicago, l'an prochain.

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que les efforts tentés par mon gouvernement dans les intérêts de la cause de l'immigration aient eu pour résultat d'accroître l'attention que l'on portait à Manitoba, et la conséquence de ces efforts ajoutera considérablement à notre population.

L'on vous demandera l'adoption d'une mesure pour augmenter les communications par voies ferrées, dans certaines parties de la province, et aussi de venir en aide à certaines municipalités à propos de bonus de chemins de fer.

Il est regrettable que la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique n'ait pu, vu l'hiver hâtif, terminer sa ligne jusqu'aux mines de charbon. L'on vous demandera d'amender l'acte en prolongeant le délai de cette complétion. L'on espère avec confiance que dans quelques mois, notre population bénéficiera des avantages d'un approvisionnement considérable de combustible, grâce à l'arrangement conclu à la dernière session.

L'augmentation et les fluctuations de notre population rendront nécessaire une redistribution des sièges électoraux. Il vous sera soumis un acte à cet effet.

Les comptes publics de l'an dernier et les estimations de l'année courante seront aussi déposés devant vous à bonne heure.

La chambre s'est ajournée à lundi après l'expédition de quelques affaires de routine.

Lundi, 14 mars.

M. Cameron, le nouveau député de Winnipeg-Sud, propose l'adresse en réponse au discours du trône. En justice, nous devons dire qu'il a très bien traité ce sujet aride, sans tomber dans les lieux communs. Malheureusement, il tombe dans l'esprit du gouvernement actuel. Nous ne donnons de son discours que la partie qui a rapport à la fameuse question des écoles. Le gouvernement, a-t-il dit, a été accusé de retarder l'appel au Conseil Privé, dans le but de créer de l'agitation, en le tenant en suspens devant le public. Si tel était le cas, il serait le premier à blâmer le gouvernement. D'un autre côté, le gouvernement ne serait pas non plus justifiable de montrer trop de précipitation dans une question de cette importance. Le gouvernement est justifiable de procéder avec lenteur, de retenir les meilleurs conseils qu'il puisse avoir et de leur donner le temps de préparer leur argumentation. La cour suprême a pu étudier la cause 4 ou 5 mois avant d'entendre les plaidoyers. Puis M. Cameron, naturellement, blâme le gouvernement de la Puissance de l'attitude qu'il a prise dans cette question. Il dit que rien ne peut le justifier. L'on a dit que la décision du Conseil Privé sur cette question serait finale et concluante. S'il maintient le jugement de la cour suprême, la législature aura à légiférer avec désavantage en matière d'éducation ; il lui sera impossible de contraindre une classe de citoyens à payer les taxes pour le support des écoles publiques. M. Cameron dit que la seule solution à la question sera de refuser toute reconnaissance quelconque à toute école confessionnelle. Il a confiance au Conseil Privé, et d'ailleurs le gouvernement fédéral y regardera à deux fois avant de tenter une mesure qui viendrait se briser contre toute une population pratiquement unie.

M. Cameron dit aussi quelques mots sur les autres paragraphes du discours du trône. Il parla pendant plus d'une heure. Il reçut les félicitations de ses collègues du succès de son discours de début.

M. Thompson, de Norfolk, était le secondeur de l'adresse en réponse. Il s'attacha surtout à la défense des intérêts de la classe agricole. Le gouvernement fédéral reçut sa bonne part de blâme. S'en portera-t-il plus mal ?

Nous publierons plus tard le discours de M. Roblin, dont nous n'avons pu nous procurer le texte.

Le bill de redistribution est présenté par M. Greenway. Le procureur-général présente plusieurs bills.

M. Wood, donne avis d'interpellation qu'il demandera au gouvernement si c'est son intention d'abolir l'office de commissaire municipal.

Nouvelles Religieuses

Samedi à 8 hrs. à la cathédrale, Mgr l'archevêque conférera l'ordre sacré de la prêtrise à M. l'abbé Lavigne. M. l'abbé Gauthier sera ordonné dimanche à Saint-Agathe par Mgr Pascal, vicaire apostolique de la Saskatchewan.

Le service anniversaire de feu M. l'abbé Dubois, vicaire de la cathédrale, a eu lieu hier.

Demain, Mgr Pascal officiera pontificalement à la messe solennelle de la Saint-Patrice à Sainte-Marie, Winnipeg. Le R. P. Lacombe, O.M.I., donnera le sermon de circonstance.

Quatre religieuses de la communauté de Sainte-Anne de Lachine, sœur M. Winifrid, sœur M. Rogatien, sœur M. Jean Damascène et sœur M. Antonia, sont parties lundi dernier pour les lointaines missions de Victoria et d'Alaska. Toutes les quatre sont de très jeunes sœurs ; l'une d'elles n'a que dix-huit ans.

Les funérailles du cardinal Mermillod ont eu lieu à Rome, dans l'église des saints Vincent et Athanase. Mgr Van den Branden a dit la messe, et Mgr Monaco a donné l'absoute. Derrière l'autel, il y avait 11 cardinaux assistants. Près d'eux se tenaient les ambassadeurs de France et d'Autriche. La foule était considérable.

Le testament du cardinal Mermillod dit qu'il ne laisse rien à personne, parce qu'il n'a rien. Il lègue le mobilier de son appartement au Pape pour qu'il puisse le donner à quelque prélat pauvre.

Mgr d'Hulst vient d'être nommé député de la cisconscription de Brest, France, qui avait l'honneur d'être représentée par le regretté Mgr Freppel. On doit féliciter les électeurs de leur choix.

Par décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés : MM. O. Lachapelle, vicaire à Saint-Charles ; A. Magnan, vicaire à Mile-End ; G. Clairoux, vicaire à Saint-Louis, à Montréal ; V. Deshaies, vicaire à Saint-Paul de Joliette.

LE VERDICT POPULAIRE

Le résultat du 8 a dépassé les espérances des plus optimistes parmi les conservateurs.

Ils s'attendaient à 20 de majorité et le peuple leur en donne presque le double.

La majorité de M. Mercier en 1890 disparaît et l'ex-premier-ministre revient des polls, avec quelques soldats seulement de sa grande armée.

La plupart de ses officiers sont restés sur le champ de bataille, seul son trésorier, M. Shehyn, revient pour tenir compagnie à celui qui pendant cinq ans a été l'idole de la province de Québec.

M. Mercier est tombé. Il ne nous plait pas de frapper un vaincu

Nous dirons seulement que sa chûte est une leçon et une grave leçon pour nos hommes d'état et nos politiciens.

M. Mercier avait devant lui une belle carrière.

Habile, énergique et ami du peuple il pouvait faire beaucoup pour notre province.

Son entourage l'a malheureusement perdu. Il a manqué de l'énergie nécessaire pour résister aux tentations de ses propres amis.

Grisé par sa grande majorité de 1890, il a cru pouvoir se permettre et permettre à ses amis des actes condamnables qui ont forcé le lieutenant gouverneur,—gardien des intérêts de la Couronne et du peuple,—à le renvoyer d'office le 16 décembre dernier, et à demander au peuple s'il voulait plus longtemps continuer sa confiance aux hommes qui s'étaient rendus coupables des malversations que les Commissions Royales ont révélées.

Le peuple vient de répondre, et pour l'honneur et le crédit de notre province, cette réponse est digne.

Nous ne subirons pas plus longtemps les humiliations et les sourires de mépris de nos concitoyens des autres provinces.

Jean-Baptiste prouve à la Confédération et au monde entier qu'il est resté honnête.

M. de Boucherville et ses collègues arrivent au pouvoir avec une majorité presque sans précédent dans nos annales politiques.

Souhaitons qu'ils soient en tout dignes de la grande marque de confiance que vient de leur donner l'électorat de la province de Québec.

Que la leçon de leurs prédécesseurs leur profitent et qu'ils ne se laissent pas à leur tour griser par leur force.

La vague populaire qui vient de les porter au sommet du Capitole, peut également les précipiter sur la roche tarpéienne.

Qu'ils n'oublient pas qu'ils sont les serviteurs du peuple et que le peuple a le droit d'exiger qu'ils soient des serviteurs fidèles et zélés.

Nous verrons à l'œuvre les nouveaux ministres et nous nous réservons notre droit de juger sévèrement leurs actes, leurs fautes d'omission ou de commission.

—*L'Evènement.*

M. MERCIER

Après la défaite du 8 mars, M. Mercier a écrit la lettre suivante à ses amis :

QUÉBEC, le 9 mars 1892.

A MES AMIS,

M. Angers est victorieux, son coup d'Etat a reçu l'approbation des électeurs.

La calomnie l'a emporté sur la constitution, et le peuple a refusé de blâmer l'homme qui s'était substitué aux chambres et les avait dissoutes sans raison.

Tout le bien que j'ai fait a été ignoré, l'ingratitude est ma seule récompense.

Le verdict du peuple est injuste, et sera sévèrement condamné par l'histoire.

Mais, en attendant, je dois me soumettre et rentrer dans la vie privée.

La province a besoin de repos, après l'agitation des six derniers mois.

Je pardonne à mes calomniateurs ; j'essaierai toujours d'ignorer les noms de ceux auxquels j'ai fait du bien et qui m'ont trahi, pour ne me souvenir que des amis qui m'ont été fidèles dans l'adversité comme dans la prospérité.

Je vais demander aux travaux des champs le recouvrement de la santé, et aux travaux de mon étude d'avocat le pain de ma famille.

Je vous souhaite à tous, mes amis, le bonheur et la prospérité que vous méritez, et je fais des vœux ardents pour que notre chère province ne souffre pas trop de la violence qui vient d'être faite à ses institutions.

HONORÉ MERCIER.

DECES

PRIEUR—En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 3 ans et 9 mois, Marie-Gertrude-Sophie-Aurélie, fille de M. Eugène Prieur, du service civil. Les funérailles ont eu lieu hier

Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.

Choses et Autres

Depuis la semaine dernière, cinq élections ont eu lieu ; Brome, Montmorency, Perth-sud, Monck et West-Northumberland. Les deux premières divisions ont élu des conservateurs par acclamation : Perth-sud a défait M. Trow, un des députés les plus populaires du parti libéral, qui le representait depuis 1872. Monck a aussi élu un conservateur. En mars cette dernière circonscription avait élu un libéral par plus de 200 voix. La majorité du candidat conservateur est de près de 300 voix à la dernière élection le 12. A Northumberland, l'élection n'a eu lieu qu'hier et M Guillet, conservateur, a été élu.

Le seul changement survenu dans les dépêches télégraphiques de mardi dernier donnant les résultats de l'election de Québec est dans Portneuf, au lieu de M. L. Stafford d'abord déclaré élu c'est M. Tessier, l'ancien député qui a obtenu la pluralité des voix.

La presse de la Puissance est unanime à féliciter la province de Québec de son verdict du 8 mars Tout naturellement il est fait abstraction de la presse libérale de Québec.

D'après certains rapports, la dette de la province de Quebec serait plus apparente que réelle. Les municipalités ne seraient endettées que de 2 millions tandis que celles d'Ontario le sont pour 24 millions. Les municipalités d'Ontario ont plus de latitude que celles de la province de Québec. C'est peut-être mieux comme cela, dit un confrère, car les contribuables voient eux-mêmes à la dépense de leurs deniers.

Le dôme du Séminaire de Québec a été fortement endommagé par un incendie. Les dommages sont considérables, dit-on.

Les conservateurs ont célébré leur triomphe avec enthousiasme, mais sans tapage à Québec. Cependant, des partisans ont voulu causer des désordres et arrêter la procession. Avertis à temps les conservateurs ont changé de route, évitant par là un conflit qui aurait pu devenir sérieux.

On croit que la législature provinciale de Québec sera convoquée pour le 7 avril.

On dit que l'hon. M. Lacoste sera remplacé au Sénat par M. Desjardins, député d'Hochelaga.

La législature d'Ontario vient d'adopter une loi pour punir d'une amende tout garçon âgé de moins de dix-huit ans, qui fera usage de tabac. L'honorable M. Mowat est l'auteur de cette loi.

NOCES DE CRISTAL

Dimanche dernier était le quinzième anniversaire du mariage de M. S. A D. Bertrand. A cette occasion, les amis dont les noms suivent présentaient à M. et Mme Bertrand une splendide épergne :

M. et Mme H. Béliveau, M. et Mme T. A. Bernier, M. et Mme T. Bertrand, M. T. Bertrand, jr., M. et Mme L. N. Betournay, M. et Mme Boire, M. et Mme F. Chenier, M. et Mme N. Chevrier, M. et Mme J. E. Cyr, M. et Mme Dr Deschambault, M. et Mme P. Deschambault, M et Mme H. F Despars, M. le juge et Mme Dubuc, M. A. Gareau, M. et Mme G. Germain, M. et Mme N. Germain, M. le sénateur et Mme Girard, M. T. T. Huggard, M. et Mme F. Jean, M. E. Jean et Melle Jean, M. et Mme M. A. Kéroack, M. et Mme Dr Lambert, M. et Mme I. Lavoie, M. et Mme J. Lecomte, M. et Mme J. A. Lévêque, M. et Mme R. Marion, M. et Mme O. Monchamp, M. E. Paradis, M. et Mme Phaneuf, M. et Mme A. Prendergast, M. et Mme J E P. Prendergast, M. et Mme E. Prieur, M. J F. Prud'homme, M. le juge et Mme Prud'homme, M. E. Richard, M. J. A Richard, M. C. H. Royal, Lieut.-Gouverneur Royal et Mme Royal, M. et Mme A. St. Laurent, M. et Mme E. Trudel, M. et Mme J. Turenne et M. et Mme F. E. Verge.

L'hon. J. E P. Prendergast fit la présentation au nom de tous, et M. Bertrand sut répondre en termes appropriés.

Le grand nombre des dames et messieurs ci-haut nommés étaient présents et l'hospitalité la plus large les a accueillis. La gaieté la plus franche n'a cessé de régner jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

PERSONNEL

Son honneur le juge Dubuc a ouvert les assises criminelles à Brandon, hier.

M. Xavier Monchamp, frère de M. O. Monchamp, de Winnipeg, est arrivé de Saint-Constant, P. Q, le 3 courant. M. Monchamp avait déjà visité Winnipeg en 1873. Inutile de dire qu'il a constaté beaucoup de changements.

MM. F. X. Normandeau et L. Chénier sont passés ici lundi, en route pour l'ouest. Ces messieurs ont l'intention de visiter tous les centres importants du Nord Ouest et même de se rendre à la côte du Pacifique S'ils trouvent un endroit à leur gré, il est tout probable qu'ils retourneront s'y établir avec leurs familles au printemps. Bien qu'il soit regrettable de constater la perte d'excellents citoyens, nous leur souhaitons succès dans leurs recherches.

MM. Ludger Roux et L. St. Laurent, sont rentrés jeudi dernier d'un voyage de trois mois dans la province de Québec. Nos amis nous reviennent satisfaits de leur voyage, mais plus convaincus que jamais de l'avenir de notre province.

Monsieur Eugène Prieur, employé civil, vient de perdre sa fille, qu'une cruelle maladie de plusieurs jours lui a enlevée à l'âge de trois ans et neuf mois. Tout attendus qu'ils soient, ces départs de famille créent des vides qui ne se comblent pas. Nous sympathisons avec M. et Mde Prieur dans le malheur qui les frappe et les prions d'accepter nos condoléances.

Chronique Locale.

—Le conseil de ville de Saint-Boniface a tenu sa séance régulière lundi et a ajourné à vendredi soir pour prendre en considération la démission du trésorier déposée sur la table

—L'immigration d'Ontario, cette année, pour l'ouest surtout, est la plus considérable qu'il y ait jamais eu. Elle se chiffre par milliers. Un convoi est encore parti lundi de Toronto.

—La banque Hochelaga a fait faire de splendides réparations au local qu'elle a loué sur la grande rue, à Winnipeg, près de la banque Commerciale ; cette succursale doit s'ouvrir sous quelques jours.

—Une grève est imminente parmi les mécaniciens, chauffeurs, serre-freins du C. P. R. Les trains de passagers circulent encore, mais les trains de fret souffrent ; tout doit se décider aujourd'hui. La cause de cette grève est une demande d'augmentation de salaire et moins d'heures de travail.

—Le temps se tient au froid depuis plusieurs jours. La tempête de la semaine dernière, mardi et mercredi, a été très forte, moins ici cependant qu'aux Etats-Unis, où des dommages considérables ont été causés à la propriété. Ici nous n'avons pas de pertes de vie à déplorer, là il y en a.

—M. Georges Couture, venant d'ouvrir une épicerie au coin de la rue Dumoulin et de l'avenue Taché, aura toujours à la disposition de ses pratiques du beurre de choix, des œufs frais, épiceries de toutes sortes. Les plus hauts prix du marché sont payés pour les produits de ferme tels que beurre, œufs, patates, etc.

—La seule variation que l'on puisse trouver dans le " Myrtle Navy " se trouve dans le degré d'humidité qu'il contient. Le tabac est un grand absorbateur d'humidité, et suivant les changements de température il peut devenir ou trop humide ou trop sec suivant les cas, au goût des consommateurs C'est là un point de peu d'importance, car il ne change pas la qualité essentielle du tabac. La combustion est activée ou ralentie selon qu'il est plus ou moins humide. Plus la palette est noire plus le tabac est humide ; beaucoup le préfèrent ainsi. Mais dans chaque boite chacune des deux préférences peut être satisfaite.

Chronique de la Province.

Oak Lake,

12 mars.—M. J. C. Chapais, assistant-commissaire de l'Industrie Laitière du Canada, nous est arrivé samedi matin. Comme il avait été mentionné dans les programmes, la conférence donnée gratuitement par M. Chapais devait avoir lieu à l'école du village. Cependant, vû l'état des chemins et sur l'avis du curé de la paroisse, il fut décidé de convoquer la réunion dans la maison de M. Amable Marion. L'assemblée était nombreuse, malgré que beaucoup n'aient pu, à regret, y assister. Le conférencier distingué a laissé de très bons renseignements et qui, si mis en pratique par nos compatriotes, résulteront en grands profits pour la classe agricole.

—Les bals ont cessé, surtout dans les sociétés canadienne et anglaise catholiques. Oak Lake s'est fait remarquer cette année, d'abord pour son bal appelé " Bachelor's Ball," et le grand bal fashionable " Highland Scoth." On se propose de former un syndicat pour l'érection d'un rond à patiner, au printemps. Nous voyons peu de places où Canadiens et Anglais s'entendent si bien. Tous semblent appelés à travailler la main dans la main.

—On s'attend à une forte immigration belge et française, au printemps.

—MM. D'Aoust et McMullan parlent d'ouvrir une succursale de leur magasin général à la Grande Clairière, à 20 milles d'ici. La location du nouveau magasin se trouverait près de l'église. Ces derniers viennent aussi de recevoir un char d'instruments aratoires venant des meilleurs manufactures canadiennes et américaines, nous dit-on.

—M. Camille David et sa femme sont de retour d'un voyage de plusieurs mois en province de Québec. M. David a aussi amené avec lui son beau-frère qui doit se fixer ici.

—Nous avons pu nous procurer quelques détails sur le produit de la récolte de cette année, et tous semblent très satisfaits. Nous mentionnerons ici les noms de quelques-uns qui ont obtenu les résultats suivants : M. Magloire Masson a récolté 1,800 minots de blé sur 70 acres en culture ; M. Jos. Marcotte, 3,000 minots sur 125 acres ; M. Henri Olivier a récolté une moyenne de 32 minots à l'acre. M L. O. Lemieux a tout surpassé ; ayant semé un échantillon de 10 livres d'avoine, reçu de la ferme expérimentale, à Ottawa, il en a récolté 25 minots Cette avoine est de très belle qualité, et on peut se la procurer par petite quantité en s'adressant à M. Lemieux

—A partir du 15 novembre dernier au 1er de mars 1892, les sommes d'argent ci-dessous ont été payées ici, pour l'achat du blé seulement : Par MM. Leitch Bros, $65,000 ; M. Neil, pour O'Gilvie & Cie, $48,000 ; MM. D'Aoust & McMullan, pour MM. Roblin & Armitage, $55,000. Ceci démontre que nous ne figurons pas au dernier rang, et nos compatriotes devraient se hâter de nous rejoindre ici et prendre les terrains qui se trouvent à leur disposition à des conditions très faciles. On peut se procurer ici maintenant tout ce dont le colon a besoin : wagons, charrues, buggies, harnais, moulins à battre, moulins à vapeur, herses, semeuses, ainsi que chevaux et bœufs, grâce à une compagnie nouvelle formée par MM. D'Aoust, McMullan et Hackney.

A Vendre ou à Louer

Deux cent quarante acres de bonne terre à blé à vendre ou à affermer, bonne maison, bons bâtiments. Conditions de vente : partie comptant et partie sur hypothèque à long terme. Aussi 240 acres à affermer à moitié.

S'adresser à

SIMON TRUDEAU, Prairie Grove.

j.n.o. 9.3.92

La Consomption guerie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catharre, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies nerveuses, après avoir éprouvé ces remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître à ses malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui le désirent cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste et votre adresse. Mentionnez ce journal.

W. A. NOYES, 820, *Powers Block, Rochester N. Y.*

VILLE DE SAINT BONIFACE — MANITOBA

AVIS.

Avis est par le présent donné que la Corporation de la Ville de Saint-Boniface a adopté le Règlement No. 100, pour venir en aide à la Compagnie du Pont Norwood, dans la construction d'un pont sur la Rivière Rouge, de la ville de Saint-Boniface à la cité de Winnipeg.

Daté à Saint-Boniface, ce 16me jour de mars 1892.

Par ordre,
J. C. AUGER, Greffier.

1i 16.3

UNIVERSITE DE MANITOBA

EXAMENS EN MÉDECINE

Avis est par les présentes donné, que les examens en médecine commenceront le vingt-quatrième jour de mars courant, à neuf heures du matin, au Collège Médical, à Winnipeg.

Les candidats sont requis de produire, au bureau du Registraire, leur application en y ajoutant les honoraires, et en y indiquant les matières sur lesquelles ils doivent être examinés.

Tous autres documents doivent être remis au Registraire au moins cinq jours avant le commencement des examens.

T. A. BERNIER, Registraire.

Winnipeg, 2 mars 1892. 3i 9.3

AVIS est donné par le présent que James Wright, de Donald, dans la province de la Colombie-Britannique, conducteur de chemin de fer, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Sarah Ann McDougald, pour cause d'adultère et de désertion.

WILLIAM R. WHITE,
Solliciteur du requérant
Par GEMMILL ET MAY,
Ses agents à Ottawa.

Daté à Pembroke, ce 9me jour de septembre A.D. 1891. 27i 14.10,91

AVIS

Est par le présent donné qu'il sera fait au Parlement de la Puissance demande d'un amendement à la charte de la compagnie du chemin de fer *Manitoba and Assiniboia, Grand Junction*, accordant à la dite compagnie le pouvoir de prolonger sa ligne de chemin de fer d'un point ou près du lac Dauphin jusque dans la cité de Winnipeg, et d'émaner des actions préférentielles en sus de son stock d'actions ordinaires.

Daté le 4 février 1892.

VIVIAN & CARBERT,
Winnipeg, Man.,
9i 10.2.92 Solliciteurs de la compagnie.

AVIS.

PRENEZ AVIS que la Compagnie du Chemin de Fer Manitoba & South Eastern, demandera au Parlement du Canada à sa prochaine session, la passation d'un acte amendant son acte d'incorporation en prolongeant le délai fixé pour la construction de la ligne de chemin de fer de la compagnie, de deux ans et pour d'autres fins.

19 janvier 1892.

MUNSON & ALLAN,
Solliciteurs de la dite compagnie.
9i 1.27.92

J. P. PRUD'HOMME,
Notaire Public,
BLOC JEAN—RUE DUMOULIN,
SAINT-BONIFACE,

Se charge de la rédaction de toutes espèces de contrats, actes de vente, hypothèques, testaments, etc.

ARGENT A PRÊTER sur première hypothèque, aux taux les plus réduits.

1a.29.10.90

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'il sera fait une demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer " La Compagnie de Chemin de Fer Manitoba et James Bay," accordant à la dite compagnie pouvoir de bâtir, construire et exploiter une ligne de chemin de fer partant de la cité de Winnipeg, ou de la rivière de l'Aigle, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'est de Winnipeg, ou de tout autre point de la dite ligne, entre la dite cité de Winnipeg et la ville de Port Arthur, dans la province d'Ontario ; de là se dirigeant au nord-est ou au nord-ouest, selon le cas, jusqu'à un point sur la rivière Albany, à la tête des eaux navigables de cette rivière, pour de là se raccorder à la ligne projetée de la compagnie de chemin de fer Nippissing et James Bay.

Daté le 26 janvier 1892.

VIVIAN & CARBERT,
Solliciteurs des requérants,
9i 3.2.92 Winnipeg, Man.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées " Soumissions pour un Palais de Justice," seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi, le 28 mars courant, pour l'exécution des divers travaux nécessités pour l'érection d'un Palais de Justice, etc., à Moose Jaw, Territoires du Nord-Ouest.

L'on peut voir les plans et devis au département des Travaux Publics, Ottawa, et sur demande à l'officier n. c. en charge de la Police à Cheval, à Moose-Jaw, le et après lundi, le 7 mars ; et il ne sera pris en considération que les soumissions dressées sur les formules fournies et signées de la signature usuelle des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics, et équivalant à cinq pour cent du montant total, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse le contrat ou ne termine pas les travaux entrepris, il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions

Par ordre,
E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 1er mars 1892.
2i 9.3.92

AVIS.

ON DEMANDE un homme pour prendre charge d'une agence. Excellente perspective pour l'homme capable de remplir l'emploi ; paiement par salaire ou commission. Les soussignés sont les seuls pépiniéristes de plantes canadiennes et américaines. Il y a une pépinière à Rochester, N.Y., et une autre à Ridgeville, Ont. Les visiteurs sont reçu avec plaisir à tous les jours, excepté le dimanche. Correspondance sollicitée. Nous demandons votre commande immédiate.

BROWN, BROTHER & CO.,
Toronto, Ont.

La maison est la propriété d'une Cie incorporée. Capital $'00,000.

1m 17.9.92

AVIS est donné par le présent que James Albert Manning Aikins, de la Cité de Winnipeg, dans le Comté de Selkirk, dans la Province du Manitoba, avocat, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse Mary Bertha Aikins, maintenant de l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'adultère, de désertion et de bigamie.

W. H. CULVER,
Solliciteur du requérant.

Daté à Winnipeg, dans la Province du Manitoba, ce 17e jour de juin A.D. 1891.
jno 19.8.91

T. PELLETIER,
BARBIER - COIFFEUR,
Marchand de Tabac, Fruits, etc
AVENUE TACHÉ, SAINT-BONIFACE.

M. Pelletier a toujours en main un assortiment considérable de cigares de choix, tabacs, cigarettes, fruits, eaux gazeuses, etc., etc. 27.9.88.

HOTEL DE QUEBEC

AVENUE TACHE,
SAINT-BONIFACE MAN.

ELIE CHAMBERLAND, Prop.

DE PREMIÈRE CLASSE.

Salles à dîner et chambres à coucher bien tenues. Liqueurs choisies. Bonnes écuries. 1a 7 11 89.

SI jamais vous désirez annoncer quelque article, écrivez à GEORGE P. ROWELL & CIE, No. 10, Rue Spruce, New-York.

PHARMACIE SAINT-BONIFACE

Rue Dumoulin.

—— STOCK COMPLET DE ——

DROGUES, MEDECINES PATENTEES,

PARFUMS, SAVONS.

TOUTES ESPECES DE TEINTURES.

Tout au comptant.

Toutes les prescriptions seront remplies avec soin par le Dr Lambert lui-même qui tient ses bureaux dans la même bâtisse.

Les heures d'offices sont :—Consultation, matin jusqu'à 9 hrs a.m. 12 hrs à 2 hrs p.m. 5 hrs à 10 hrs p.m.

DR J. H. O. LAMBERT,
Médecin de l'Hôpital de Saint-Boniface.
Téléphone No. 401.

N.B.—Tous les marchands de la campagne sont priés de visiter l'établissement.
jno 15.3.88

Edouard Richard & Cie

AGENTS D'IMMEUBLES

363 Rue Main, Winnipeg, 363.

Le meilleur moyen d'acheter une terre à bon marché est de s'adresser à une agence d'immeubles. Pourquoi ? Parceque tous ceux qui désirent fortement vendre, mettent leurs propriétés entre les mains d'un agent. C'est le meilleur moyen de vendre ou d'acheter.

Nous avons toujours en mains une longue liste de propriétés dans toutes les paroisses, offrant beaucoup de choix à des prix très bas. Nous en avons plusieurs dans le voisinage de Winnipeg. Venez à notre bureau ou écrivez, ça ne coûte rien, et cette démarche facile peut vous valoir plusieurs $100. Il est de notre intérêt d'offrir les propriétés qui offrent le plus d'avantages et d'ailleurs nous nous faisons un devoir d'aviser l'acheteur dans le sens de ses intérêts.

PRETS SUR HYPOTHEQUES.

DÉSIREZ-VOUS EMPRUNTER DE L'ARGENT, nous représentons la Cie *London & Ontario*, la plus populaire des Cies de prêt dont nous sommes l'inspecteur et l'évaluateur. En s'adressant directement à nous, nous ferons tout en notre pouvoir pour vous épargner du trouble, vous sauver des dépenses évitables et faciliter votre emprunt.

6m 16.12.91

VENANT D'ETRE RECU !

——UN ASSORTIMENT DE——

MARCHANDISES DU PRINTEMPS

TELLES QUE

Cachemires, Mousselines, Henriettas, Jerseys de Laine, Blouses,

MANTEAUX CIRCULAIRES, IMPERMEABLES, PARAPLUIES, LINGERIE de Maison

Cotons a Draps, Essuie-mains, Serviettes,

Shirtings, Hamellettes, Flannelles, Couvertes, Couvrepieds,

LINGERIE POUR MESSIEURS !

Chemises en soie, en flannelle, en coton Oxford, Regattes et blanches.
Vêtements de dessous en laine, en cachemire, en coton et laine et coton,

PARAPLUIES, BONNETÈRIE, BAS, GANTS, MOUCHOIRS, ETC., ETC.

WM. BELL,

288 Rue Principale, coin de la rue Graham,

VIS-A-VIS L'HOTEL MANITOBA.

N.B.—M. DENIS, commis canadien-français répondra aux clients de langue française et s'empressera de leur accorder satisfaction. 25.1.91

1892 MARS 1892

GRANDE VENTE AU PRIX COUTANT !

Voulant écouler complètement mon assortiment d'hiver, je vendrai au prix coûtant les marchandises suivantes :

Etoffes a Manteaux, Flanelles, Couvertes, Confortables, Chales, Tricots, Etoffes, Camisoles et Calecons, Hardes-faites, Fourrures, Etc., Etc.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION POUR ACHETER DES MARCHANDISES DE PREMIERE QUALITE A VOS PRIX

Les importations nouvelles du printemps arrivent tous les jours, le choix sera considérable. Une visite est sollicitée.

Au Bon Marche, } F. E. VERGE } Saint-Boniface.

8.10.90

AGRICULTURE

CONDITIONS FAVORABLES A LA GERMINATION DES GRAINES

La grosseur et la nature des graines doivent déterminer la profondeur à laquelle il faut les semer ; plus elles sont petites, moins elles doivent être couvertes de terre.

L'humidité est absolument nécessaire à la germination des graines ; cependant l'excès d'humidité du sol fait pourrir les graines, et lorsque la terre est trop sèche, elles peuvent germer.

La lumière est nuisible à la germination des graines, comme elle est nécessaire à la végétation des plantes. C'est pourquoi les couches-chaudes doivent être couvertes de toile de couleur noire pouvant absorber d'avantage la chaleur du soleil nécessaire à la germination des graines. Lorsque les graines de choux, de céleri, de tomates, etc., sont semées dans de boites, il faut aussi les couvrir, car par ce moyen la terre est tenue constamment humide et la germination des graines se fait avec plus d'avantage.

A l'égard des carottes, par exemple, lorsque les graines sont semées par rang et que la terre a été bien aplanie pour y faire adhérer les graines, on peut placer sur les rangs des tringles de bois minces ou des lattes ; de cette manière on hâte de plusieurs jours la germination des graines et elle se fait d'une maniere plus régulière. Cette précaution ne pourrait être prise que pour les carottes du jardin potager dont on voudrait avancer la végétation et obtenir comme primeur.

La terre qui couvre les graines doit être très meuble et bien pulvérisée, afin que la sortie du germe de la plante se fasse dans de bonnes conditions ; et pour que les radicelles des plantes puissent trouver leur nourriture dans la profondeur du sol, la terre doit être ameublie suivant le besoin de la plante que l'on cultive, comme les betteraves, carottes, etc. La surface du sol doit aussi être meuble, c'est-à-dire qu'on ne doit pas laisser former de croute, pour que la plante puisse recevoir du dehors les éléments nécessaires à son développement.

QUELQUES REMARQUES BIEN SAGES SUR UN CAS IMPORTANT

Par ce temps de maladies, les lignes suivantes ne sont-elles pas à propos ? J'avais, l'autre jour, le plaisir de converser avec un de nos médecins canadiens les plus distingués, un savant dans la force du mot. "Pourquoi, me disait-il, vous qui écrivez dans l'intérêt des cultivateurs, ne leur faites-vous pas comprendre l'importance, la nécessité de conserver leur santé ; après tout, c'est le bien le plus précieux qu'ils aient. Cependant, combien de cultivateurs font fi de leur santé et de celle des membres de leur famille. Je parle contre mes intérêts, me dit-il en riant, mais il est certain que la plupart des cultivateurs, avec un peu plus de prudence ne paieraient pas la moitié, même le quart de l'argent qu'ils paient ordinairement aux médecins.

Voici quelques exemples d'imprudence : Généralement, chez le cultivateur, le puits destiné à fournir l'eau à la famille est situé trop près des dépendances et il reçoit une foule d'impuretés, de miasmes délétères. Dix fois sur une, la diphterie et autres maladies contagieuses qui surviennent dans une famille de cultivateurs proviennent de l'eau malsaine qu'elle a employée. La cave du cultivateur est une autre source de danger ; peu d'entre eux prennent la peine de la ventiler, c'est pourtant si facile : un petit tuyau de fer blanc qui part de la cave et se réunit au tuyau du poêle fonctionne admirablement ; par ce petit tuyau s'échappent les mauvaises odeurs, les germes de mort dont la cave est souvent le réceptacle. Mais où beaucoup de cultivateurs montrent une imprudence extrême, c'est quand une maladie contagieuse se déclare chez un voisin ou ailleurs. Dans ce cas, combien de cultivateurs disent : "Oh ! la *picote*, les fièvres, la diphtérie, ça ne s'attrape pas ; on peut bien aller voir un tel, ce pauvre voisin qui est si malade. Eh puis ! si mon heure est arrivée, je prendrai tout aussi bien chez moi ces maladies." Et l'on se voisine comme si rien n'était Naturellement, la maladie se répand : des germes de cette maladie s'attachent aux vêtements des visiteurs qui les transportent partout, et partout se répandent la contagion et la mort. Je ne veux pas, remarquez bien, empêcher des rapports d'amitié entre voisins. Ce que je voudrais, c'est que l'on prit dans ces occasions toutes les précautions nécessaires pour ne pas répandre la contagion. Ce que je voudrais serait de voir disparaitre chez une foule de cultivateurs ce préjugé : que les maladies que je viens de nommer ne *s'attrapent pas*, comme on dit.

TOUT N'EST PAS ROSE DANS CERTAINES PARTIES DES ETATS-UNIS

Encore un mot sur ce sujet : je vois avec plaisir que le Conseil de l'Instruction Publique fait des efforts pour introduire dans nos écoles l'enseignement de l'hygiène ; il en fait même une matière du programme des études ; d'excellents petits traités sur l'hygiène sont répandus partout. Tant mieux, plus vite l'on apprendra les notions indispensables pour conserver la santé, mieux ce sera.

Un journal américain annonce que des milliers et des milliers de bestiaux périssent cet hiver dans le sud de l'Idaho. Là où il ne tombait ordinairement que deux ou trois pouces de neige, il en est tombé deux ou trois pieds cet hiver et le froid est intense Un grand propriétaire de *ranches* qui élève tous les ans quantité de bestiaux, dit que depuis 1870 on n'a pas vu un hiver aussi rigoureux ; il assure que tous les bestiaux que l'on a laissés en liberté cet hiver dans le sud de l'Idaho, périront de froid et de faim.

Si l'on ajoute que dans le Minnesota et le Dakota plus de 30,000,000 de minots de blé périront dans les champs à cause des froids prématurés que l'on a éprouvés dans cette partie des Etats-Unis l'on peut dire : Qu'après tout, notre hiver n'a pas chez nous des effets aussi désastreux, que l'on n'a pas non plus à se plaindre et du climat et du sol de notre province et des nombreux avantages qu'elle nous offre.

Avis aux cultivateurs qui prétendent que l'Union américaine est le pays de cocagne par excellence.

PLUSIEURS CULTIVATEURS PAIENT BIEN CHER POUR S'EMPOISONNER

Je traduis ce qui suit du *New-York Herald* : " Les hôtels, les restaurants, etc., des Etats-Unis vendent chaque année plus de 13,000,000 de gallons de vins européens ; maintenant il est prouvé à l'évidence qu'il ne s'en importe pas plus de 6,000,000 de gallons. Le surplus, c'est-à-dire, 7,000,000 de gallons sont donc du vin falsifié. La même chose s'applique à presque toutes les autres boissons qui ne sont généralement qu'un melange de drogues plus ou moins délétères."

Ne peut-on pas en dire autant des boissons qui se consomment au Canada ? M'est d'avis que oui. Dens ce cas, beaucoup de cultivateurs paient bien cher pour s'empoisonner.—*La Presse.*

RECETTES

LE MAL D'OREILLE

Un moyen bien simple de guérir le mal d'oreille chez les enfants, c'est de prendre une pincée de poivre noir mise dans de la ouate de coton imbibée d'huile douce, et de la placer dans l'oreille de l'enfant. Le soulagement sera immédiat.

GERÇURES AUX LÈVRES

Trempez vos lèvres le plus longtemps possible dans un verre d'eau tiède ; lorsqu'elles sont bien ramollies, essuyez-les avec un linge doux et chaud, après cela enduisez-les de pommade camphreé; au bout d'un quart d'heure, essuyez-les ; passez-y une nouvelle couche de glycérine ; laissez sécher. En renouvelant plusieurs fois cette opération, non seulement on guérira les lèvres malades, mais on obtiendra une peau excessivement unie et aussi rose que si on y avait mis du carmin.

MAUX DE DENTS

Pour le mal de dents, pulvérisez et mélangez de l'alun et du sel en égale quantité ; prenez un peu de ouate, mouillez et tournez dans le mélange, et mettez dans votre dent creuse. Vous sentirez d'abord une sensation froide qui disparaîtra en même temps que le mal.

MOYEN D'ARRÊTER LES HÉMORRAGIES.

On arrête les hémorragies, qu'elles proviennent de blessures ou de l'action des sangsues, en appliquant soit du papier trempé dans du vinaigre, soit de l'amadou humecté de Brandy, ou enfin de la toile d'araignée très épaisse.